**Communiqué de presse**

60 start-up présentent leur projet le même jour

**«Le niveau d’innovation des candidatures est impressionnant»**

Soleure, le 2 février 2021 **Le 4 février, 60 start-up entreront en lice pour l’une des bourses W.A. de Vigier très convoitées, qui récompenseront jusqu’à cinq projets innovants. À l’occasion du Selection Day, les jeunes entreprises présenteront leurs idées en direct lors d’un streaming public diffusé sur le site web de la Fondation. 16 start-up participeront à l’étape suivante et jusqu’à cinq d’entre elles se verront remettre un montant de CHF 100 000.– chacune lors de la remise des prix à la mi-juin.**

«La présélection du Top 60 requiert chaque année un peu plus de temps. En effet, le niveau des candidatures qui était déjà très élevé augmente encore en permanence et les idées sont toujours plus sophistiquées et complexes» constate Regula Buob, Directrice de la Fondation W.A. de Vigier. «Les candidatures sont issues des secteurs industriels les plus divers, de sorte que ce large éventail rend notre travail extrêmement passionnant.» Et Madame Buob d’ajouter: «Lors d’une réunion du comité, Alain Nicod, l’un des membres du Conseil de fondation, a insisté sur le fait qu’il n’avait jamais été aussi impressionné par autant de start-up que cette année.» 217 candidatures ont été présentées au total.

Chaque start-up early stage est rattachée à l’un des sept pôles industriels et a trois minutes pour présenter son projet. À l’issue de l’événement, le jury établit le «Top 16» des concurrents dont les aptitudes au leadership seront évaluées dans les semaines suivantes. Des expertises techniques sont également menées. Enfin, les dix meilleurs candidats issus de ce Top 16 seront sélectionnés lors de deux jours de présentation. Les finalistes auront l’opportunité de présenter leurs produits très innovants au public invité à la remise des prix organisée le 16 juin 2021.

**À propos des bourses de soutien W.A. de Vigier**

Les bourses de soutien W.A. de Vigier sont la plus ancienne distinction destinée à de jeunes entrepreneurs et entrepreneuses en Suisse et, avec jusqu’à CHF 500 000.– francs de dotation distribués chaque année (5 fois CHF 100 000.–), celles dont le montant est le plus élevé. Tout au long de ses 32 années d’existence, la Fondation a attribué au total plus de 11 millions de francs en capital de départ. À ce jour, ceci a eu comme résultat plus de 90 start-up performantes, des entrées en bourse menées à bien, plusieurs cessions d’entreprise profitables et surtout de nombreuses créations d’emplois.

Les facteurs suivants sont pris en considération lors de l’évaluation des projets: la personnalité des entrepreneurs, le caractère innovant du projet, la pertinence pour la société dans son ensemble, la faisabilité sur les plans technique et financier, ainsi que le potentiel commercial et les possibilités de création de nouveaux emplois.

**Contact pour toutes informations complémentaires**

Fondation W.A. de Vigier

Regula Buob, Directrice

Untere Steingrubenstrasse 25 | 4500 Soleure

076 390 31 15

regula.buob@devigier.ch | www.devigier.ch